

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
à l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Fontaine le Port s'est réuni à l'Espace Culturel, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de CEDILLE Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 12/06/2026. La convocation avec l'ordre du jour ont été affichés le 12/06/2026.

Présents : M. BAURIN Nicolas, M. CEDILLE Nicolas, Mme DAGORNE Jessica, Mme DE SAN LORENZO Catherine, M. DORE Patrick, Mme HEUZE Maryline, Mme JURATOVAC Maria, M. KOWALSKI Dimitri, M. LEBAS Géraud, Mme LEMONY Maëlle, Mme MEJANE Anaëlle, Mme RODRIGUEZ Pauline, M. WELSCH Mathieu

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ALIX-TABELING Grégoire à M. KOWALSKI Dimitri, Mme NOWAK Adrienne à M. CEDILLE Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : M. KOWALSKI Dimitri

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Melun
Le : 25/06/2026
Et
Publication ou notification du :
25/06/2026

2026-36 – Dénomination du Parc Municipal " Parc De Valmer "

La municipalité souhaite rendre hommage à Monsieur De Valmer, ancien maire de Fontaine-le-Port et cofondateur de la Société Protectrice des Animaux en 1845.

Par son engagement au service de la commune ainsi que son action pionnière en faveur de la protection animale, Monsieur De Valmer a contribué à promouvoir des valeurs de solidarité, d'humanisme et de respect du vivant qui demeurent pleinement d'actualité.

Il en fut le Président de 1854 à 1865.

Afin de perpétuer sa mémoire et de transmettre son héritage aux générations futures, il est proposé de donner son nom au parc municipal situé à proximité de la mairie (parcelle cadastrale N°99, d'une superficie totale de 7 125m²).

Cette dénomination permettra de rappeler durablement l'action menée par cette personnalité ayant marqué l'histoire locale et nationale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

NOMME le parc municipal situé parcelle cadastrale N°99, superficie totale de 7 125m² :

« Parc De Valmer »

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision ;

PREVOIT la mise en place d'une signalétique et d'une plaque commémorative ;

INFORME que l'organisation d'une cérémonie officielle d'inauguration sera faite en présence :

- des représentants de la Société Protectrice des Animaux ;
- des élus locaux ;
- des associations de protection animale ;
- des habitants de la commune ;

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/06/2026



Le Maire
Nicolas CEDILLE

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le

ID : 077-217701887-20260622-202636-DE

